



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 27 février 2020
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 27 février 2020 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette (membres titulaires ayant voix délibérative) et Catherine Mir (membre suppléant sans voix délibérative).

Excusés : Jean-Jacques Lafitte, Judith Raoul-Duval membre associée suppléante et Noël Jouteur, chargé de mission.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 14 février 2020

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le PV de la réunion du 14 février 2020 est approuvé.

2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 février 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 8 décisions de cas par cas prise depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 février 2020 :

- Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Fleury-Mérogis, décision de non soumission à évaluation environnementale du 14 février 2020 ;
- Modification PLU de Saint-Ouen-l'Aumône (95), décision de non soumission à évaluation environnementale du 14 février 2020
- Modification du PLU de Bombon (77), décision de non soumission à évaluation environnementale du 14 février 2020
- Modification du PLU de Neauphlette (78), décision de non soumission à évaluation environnementale du 14 février 2020
- Modification du PLU de Limoges-Fourches (77), décision de non soumission à évaluation environnementale du 17 février 2020
- Modification du PLU de Bouleurs (77), décision de non soumission à évaluation environnementale du 20 février 2020
- Zonage d'assainissement de Saint-Hilarion (78), décision de non soumission à évaluation environnementale du 20 février 2020
- Zonage d'assainissement des Marêts (77), décision de non soumission à évaluation environnementale du 14 février 2020

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à :

- PLU de Jouy-le-Chatel (77) : Jean-Paul Le Divenah
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Versailles (78) : Jean-Paul Le Divenah
- ZA Le Raizeux (78) : François Noisette
- ZA La Chapelle-Gauthier (77) : François Noisette

4. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Documents d'urbanisme :

5300 – MEC DUP Orsay (91) : niveau 2 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

5301 – MEC DUP Palaiseau (91) : niveau 2 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

5319 – Modification PLU Annet-sur-Marne (77) : niveau 2 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

5279 – Retour sur Saint-Mars-Vieux-Maison : niveau 1 au lieu de niveau 2 - (coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte)

Autres plan-programme :

5256 – PCAET CC Pays de Montereau (77) : niveau 1 - coordonnateur : François Noisette

5. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 12 mars 2020 :

- 335 Partie centrale Ile Seguin à Boulogne-Billancourt (92) : niveau 1 ; coordonnateur : Paul Arnould
- 336 Aménagement zone d'activités à Plaisir (78) : niveau 1 ; coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 337 Extension data center à Marcoussis (91) : niveau 1 ; coordonnateur : à déterminer
- 338 Extension usine incinération à Créteil (94) ; niveau 1 ; coordonnatrice : Catherine Mir
- 339 Ensemble immobilier de bureaux à Colombes (92) : niveau 1*

6. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 12 mars 2020.

7. Rapport d'activité de la MRAe pour 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le projet de rapport d'activités de la MRAe pour 2019 est adopté.

8. Délibération sur un dossier de demande d'examen au cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

- le projet de révision du PLU des Granges-le-Roi (91) est soumis à évaluation environnementale.

9. Délibération sur deux projets d'avis sur plan - programme

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, les avis portant sur les plans-programmes suivants est adopté :

- Projet de révision allégé du PLU de La Chapelle-la-Reine (77)
- Plan climat air énergie territoriale (PCAET) de la Communauté de communes de Juine-et-Renarde (91)

10. Délibération sur un projet d'avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, l'avis portant sur le projet suivant est adopté :

- Projet d'élevages de poules à Courchamps (77).

11. Retour sur les avis sur plans-programmes adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 février 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- pas de dossier

12. Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 février 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- pas de dossier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h

Fait à La Défense, le 27 février 2020



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance